



DÉLIBÉRATION N° 2025.04.05 : PROJET DE RÉHABILITATION ET EXTENSION À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'ESPACE SPORTIF DAUGÈRE - AUTORISATION POUR SOLLICITER DES FINANCEMENTS – MISE À JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Gonzalo CHACON

Par délibération en date du 1^{er} avril 2025, le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à solliciter des financements auprès des institutions partenaires.

Pour rappel, l'objectif poursuivi est de restructurer l'espace sportif de Daugère pour :

- Répondre aux besoins en équipements sportifs complémentaires sur le territoire en rénovant le gymnase existant et en créant une nouvelle salle de sport ;
- Engager une rénovation énergétique de la salle existante, avec l'objectif d'atteindre un haut niveau de performance énergétique et une haute qualité environnementale.

La mise en œuvre de ce projet comporte 2 phases, permettant le maintien des activités sur le site pendant les travaux :

- La construction de l'extension neuve, pour la rentrée 2026 ;
- La réhabilitation de l'existant, à compter de la rentrée 2026 avec pour objectif une livraison pour la rentrée 2027.

Par délibération du conseil municipal en date du 1^{er} avril 2025, la Ville avait adopté un premier plan de financement afin de solliciter officiellement ses partenaires financiers.

L'enveloppe prévisionnelle alors allouée à ce projet s'établissait à 13 520 000 € TTC comme suit :

- frais d'études : 1 616 666€ HT soit 1 940 000 € TTC
- travaux : 9 650 000€ HT soit 11 580 000€ TTC

Or, il apparaît d'une part que la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ne pourra être obtenue en 2025 sur ce projet, et que d'autre part, d'autres financements peuvent être sollicités (FEDER et Bordeaux Métropole).

Aussi, il convient aujourd'hui d'actualiser le plan de financement.

L'enveloppe Travaux + Etudes s'établit à **9 226 654€ HT soit 11 071 985€ TTC** comme suit :

- Frais d'études : 1 020 300€ HT
- Travaux : 8 206 354€ HT

Le financement est assuré par l'autofinancement de la Ville et les subventions suivantes :

- Bordeaux Métropole, que la Ville peut solliciter sur l'enveloppe de travaux au titre du Règlement d'intervention en matière de soutien au financement d'équipements sportifs (délibération de Bordeaux Métropole n°2014/0080 du 14 février 2014) ;
- Le Fonds Vert, que la Ville peut solliciter sur la partie rénovation énergétique du gymnase existant ;



- Le Fonds européen de développement régional (FEDER), en raison de l'ambition énergétique du gymnase existant.

Le plan de financement de prévisionnel de ce projet est mis à jour ainsi qu'il suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	
Études			
Conception – Groupement Eiffage	970 000, 00 €	Autofinancement	6 813 654,00 €
Contrôle technique	36 900, 00 €		
CSPS	13 400, 00 €		
Sous-total Études	1 020 300, 00 €		
Travaux Réhabilitation gymnase existant – Groupement Eiffage	3 956 353,00 €	Fonds vert – Rénovation énergétique des bâtiments communaux	613 000, 00 €
		FEDER – Appel à projets	600 000, 00 €
		RI Sports – Bordeaux Métropole	400 000,00 €
Extension nouvelle salle toilée – Groupement Eiffage	4 250 001,00 €	RI Sports – Bordeaux Métropole	800 000,00 €
Sous-total Travaux	8 206 354,00€		
Coût total	9 226 654€	Coût total	9 226 654 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré à



28 VOTES POUR (Groupes « Bruges notre Ville » et « Bruges en mieux »)

4 ABSTENTIONS (Groupe « Avec vous pour Bruges »)

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter des financements pour ce projet auprès des institutions partenaires, à signer les conventions, et tous documents y afférents, y compris les avenants éventuels.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au registre des délibérations.



Le Maire,


Brigitte TERRAZA

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 32

Quorum : 17

Dates convocation du conseil municipal :

Lundi 15 septembre

Date d'affichage de la convocation à la mairie :

Lundi 15 septembre

Mardi 23 septembre de l'an deux mille vingt cinq à 18 heures 30

Le conseil municipal de la Ville, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Brigitte TERRAZA, Maire**

La séance est ouverte.

Nathalie GRIN est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

NOM	PRÉSENTS	EXCUSÉS procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Sébastien BRINGTOWN		Frédéric GIRO	X
Gérard AYNIE		Pierre CHAMOULEAU	X
Nathalie GRIN		Emmanuelle LAMARQUE	X
Pierre CHAMOULEAU	X		X
Emmanuelle LAMARQUE	X		
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI	X		
Nicolas COURTIUX		Gonzalo CHACON	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Fabien CATOIRE	X
José BARATA		Monique CASTET	X
Géraldine TROUVÉ - ZURITA		Michèle YON	X
Fabien CATOIRE	X		
Valérie QUESADA	X		
Sylvie DESCAMPS	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRÈRE		Catherine CESTARI	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON		Thierry DUBUISSON	X
Frédéric CLERMONT	X		
Jean Denis DUBOIS	X		
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG		Brigitte TERRAZA	X
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE			X
Delphine LACOMBE	X		
Michaël GISQUET	X		